

néocolonialisme, et il avait accusé les pays membres d'être les boucliers de la France... Le Congo, devait-il encore préciser, refuse de faire partie de quelque bloc culturel que ce soit...

Interrogé sur le sujet, M. Chirac fit celui qui n'avait pas entendu grand-chose, et il se contenta de préciser que le sujet devrait être traité avec M. Boutros-Ghali, que beaucoup d'Africains mettent précisément en cause pour la manière dont, au titre de secrétaire général de l'ONU, il a géré la crise en Afrique centrale. La désinvolture du président français à propos du Congo-Kinshasa n'est, faut-il le souligner, absolument pas partagée par les Belges francophones. Si ce retrait devait se confirmer, il s'agit d'une catastrophe, devait déclarer par la suite Laurette Onkelinx, ajoutant qu'il fallait tout faire, en priorité pour tenter de faire revenir Kinshasa sur cette décision, prise sans doute pour des motifs politiques.

Le défi congolais étant à peine évacué, M. Chirac se trouva confronté à une autre question chaude, portant sur l'Irak: après qu'il eut rappelé son entretien téléphonique avec le président Clinton, et le soutien apporté à la position américaine, Mme Binh, d'un ton grave, tint à exprimer son hostilité de principe aux sanctions économiques, sachant combien la population du Vietnam avait souffert en son temps des effets de l'embargo américain. Vint alors une embûche de taille pour le président Chirac: la question des droits de l'homme. Leur violation, par un pays membre de la francophonie, peut-elle entraîner des sanctions, voire l'exclusion du cercle de famille? Pour le président français, il faut convaincre, expliquer, montrer l'exemple, mais il n'est pas question de rompre. Las, son voisin canadien Jean Chrétien expliqua, quant à lui, que dans le Commonwealth il en va tout autrement, et que jadis l'exclusion de l'Afrique du Sud raciste avait eu de l'effet... Alors que M. Chirac griffonnait rageusement un billet et le passait à son faux-jeton de voisin, Mme Binh se contenta de rappeler que les principes fondateurs de la francophonie interdisent toute ingérence dans les affaires intérieures des pays membres.

HAITI RECALE

Il y eut heureusement des eaux plus calmes, sinon moins troubles: le Nouveau-Brunswick et sa capitale Moncton ont été désignés pour accueillir le prochain sommet, tandis qu'en l'an 2001, tout le monde se transportera à Beyrouth, et donc, symboliquement, en terre arabe. Pauvre Haïti, qui, à Cotonou déjà, s'était imprudemment mis sur les rangs: en fin de sommet, en deux temps, trois mouvements, M. Chirac lui a fait savoir que relever un tel défi requiert un minimum d'infrastructures, de conditions économiques... Des infrastructures qu'à Beyrouth, évidemment, M. Bouygues s'emploie à reconstruire.

COLETTE BRAECKMAN

*****Boutros Boutros-Ghali privé d'avion?*****

Certains pays, peu favorables à la candidature de Boutros Boutros-Ghali comme secrétaire général de la francophonie, avaient fait courir le bruit que l'ex-secrétaire général de l'ONU avait des goûts de (grand) luxe: il exigeait, pour remplir sa nouvelle mission, son avion personnel et un hôtel